

De quelques marqueurs énonciatifs aux marges du discours

Mokhtar Farhat et Juan Manuel López Muñoz



Éditeur

Presses universitaires de la Méditerranée

Édition électronique

URL : <http://praxematique.revues.org/3902>

ISSN : 2111-5044

Édition imprimée

Date de publication : 22 décembre 2014

ISSN : 0765-4944

Référence électronique

Mokhtar Farhat et Juan Manuel López Muñoz, « De quelques marqueurs énonciatifs aux marges du discours », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 62 | 2014, mis en ligne le 28 décembre 2015, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://praxematique.revues.org/3902>

Ce document a été généré automatiquement le 30 septembre 2016.

Tous droits réservés

De quelques marqueurs énonciatifs aux marges du discours

Mokhtar Farhat et Juan Manuel López Muñoz

- 1 La problématique énonciative, aussi vieille que les premiers traités de Rhétorique, ne cesse de susciter de nouvelles recherches à l'heure actuelle, grâce notamment au concours des études conversationnelles, pragmatiques et discursives, ainsi qu'il apparaît, pour n'en prendre qu'un exemple, dans le récent ouvrage collectif intitulé *Benveniste après un demi-siècle, regards sur l'énonciation aujourd'hui* (Lucie Dufaye et Lionel Gournay dir., 2013). Il s'avère en effet que, quel que soit le paramètre énonciatif considéré, ses limites se dessinent comme une marge imprécise, comme une zone de « déperdition » (au sens de Marouzeau), qui rend possible les changements et les transferts aussi bien vers d'autres faits énonciatifs que vers des phénomènes pragmatiques et discursifs (Moirand 2004).
- 2 Cette mouvance est particulièrement caractéristique d'un certain groupe d'éléments (on n'oserait pas dire « classe » d'éléments étant donné leur hétérogénéité) réunis communément sous le nom général de « marqueurs énonciatifs », constitué d'un inventaire ouvert d'adverbes et compléments adverbiaux, temps et modes verbaux, certains adjectifs, certains substantifs, conjonctions et autres connecteurs, etc. Ces unités linguistiques de tout niveau ont toutes en commun le fait d'être porteuses de « subjectivèmes », c'est-à-dire d'informations sur l'état d'esprit et les modalités d'existence des sujets dans les discours (Kerbrat-Orecchioni 1980). Or, ce faisant, elles gardent également trace de l'attitude de ceux-ci, de leur positionnement argumentatif, de leurs intentions, de leur responsabilité vis-à-vis des paroles tenues, de leur identité sociale et enfin de leurs manières de dire.
- 3 Les marqueurs énonciatifs confluent ainsi avec différents autres marqueurs, « modaux » (Flaux et Lagae 2014, Gosselin 2010), « médiatifs » (Anscombe 2006, Guentchéva 1996), « discursifs » (Rodríguez Somolinos 2011, Dostie et Pusch 2007), aux contours également flous, mettant chacun en avant différentes dimensions langagières qui ne s'excluent pas.

- 4 C'est dans ce domaine – où nous sommes encore loin d'être parvenu(e)s à un consensus, sinon pour affirmer qu'il reste encore beaucoup à explorer –, que le présent volume entend apporter de nouveaux arguments et de nouvelles pistes de réflexion.

1. Le cadre de l'analyse du discours

- 5 Une bonne part de l'indéfinition notionnelle et classificatoire des marqueurs énonciatifs tient sans doute à la diversification des corpus et des méthodes d'approche en sciences du langage durant les dernières décennies, ainsi qu'aux problèmes de délimitation entre champs disciplinaires contigus, surtout depuis le bousculement des frontières provoqué par les tournants du développement de l'analyse du discours dans les années 1990. Un vif débat épistémologique a ainsi précédé les contributions réunies dans le présent volume. Ce débat s'est tenu à la Faculté de Philosophie et Lettres de Cadix (Espagne), du 27 au 29 novembre 2013, dans le cadre du X^e Congrès International de Linguistique Française (CILF), consacré à *La linguistique française sans frontières : Aux marges du discours (personnes, temps, lieux, objets)*. À l'occasion de cet événement mondial, les chercheurs de domaines disciplinaires divers, venus d'une grande partie du monde francophone (Europe, Afrique, Amérique du Sud), ont été invités à réfléchir autour de la notion de discours et de ses périphéries, et à s'interroger sur l'articulation entre l'analyse du discours, les courants pragmaticiens et la linguistique de l'énonciation.
- 6 Dominique Maingueneau se posait ces mêmes questions en 2012, dans son article intitulé « Que cherchent les analystes du discours ? ». Sa réponse remontait à l'année 1969, considérée comme celle de « l'Analyse du discours » en France. Cette année-là, la revue *Langages* avait publié un numéro spécial dont le titre était précisément « l'Analyse du discours » (Dubois et Sumpf éd.). Maingueneau souligne dans son article l'utilisation assez ambiguë du terme « analyse du discours » par les auteurs des différents articles de ce numéro. Pour éclaircir ce champ d'études un peu flou, le linguiste se réfère à deux articles importants :
- 7 – celui de la psychanalyste Luce Irigaray (« L'énoncé en analyse »), qui avance une conception du discours prenant en considération « l'interaction asymétrique entre les interlocuteurs des séances de psychanalyse » et la met au centre de l'énonciation ;
- 8 – celui de Jean Dubois, qui « accorde une place centrale aux processus d'énonciation, avec l'intention de rompre avec certains présupposés majeurs du structuralisme linguistique ».
- 9 Depuis la publication de ce numéro, le champ de l'analyse du discours se précise de plus en plus dans des tâches ayant trait à l'étude des textes, au sens large du terme, moyennant certains outils des sciences du langage, et ce, dans l'objectif de mieux appréhender les interactions entre le texte et son contexte. En d'autres termes, l'analyse du discours peut être considérée comme l'une des disciplines dont l'objectif est l'étude des différents types de discours, à la manière de la rhétorique, la sociolinguistique et l'analyse des conversations. Mais ce qui spécifie l'analyse du discours par rapport aux autres disciplines, c'est la focalisation des chercheurs « discursivistes » sur l'interaction entre le texte (en tant que produit communicatif) et tous les dispositifs de l'énonciation.
- 10 Avec l'avènement de la linguistique pragmatique, les chercheurs reconnaissent l'importance des contextes dans la construction de la signification. Il va sans dire que les informations extralinguistiques sont essentielles pour la compréhension de certaines unités verbales comme les déictiques, les connecteurs, les marqueurs de l'énonciation,

bref, tous les types d'embrayeurs. Mais la prise en considération du contexte a été sujet de débats entre les défenseurs d'une pragmatique qui se veut cognitive (notamment Sperber et Wilson 1989 ; Reboul & Moeshler 1988), axée sur « la théorie de l'interprétation des énoncés », et les tenants de l'analyse du discours (Adam 1999 ; Bronckart 1997), centrée davantage sur la description des réalités sémiotiques complexes, en lien avec des situations « socio-historiquement indexées » (Filliettaz 2008 : 71). D'autres linguistes voient dans cette discipline surtout la dimension de « praxis » et son lien avec la théorie de l'action. Pour d'autres, enfin, il s'agirait plutôt de la science du langage étudiant l'usage linguistique des signes en contexte.

- 11 Dans une optique qui se veut dynamique, les pragmaticiens considèrent que les phénomènes extralinguistiques ont un rôle essentiel dans la construction de la signification et, par conséquent, des inférences. En effet, pour Sperber et Wilson, le contexte comporte « l'ensemble des prémisses utilisées pour l'interprétation d'un énoncé » (1989 : 31)¹. Tout cela s'intègre dans une approche globale mettant en place une science du langage basée sur la relation entretenue par le texte, le contexte et le discours, dans laquelle la prise en compte des indices spécifiques de l'énonciation s'avère pertinente aussi bien pour l'analyse du fonctionnement du discours que pour l'interprétation des textes.
- 12 D'un point de vue un peu différent, l'approche interactionniste valorise davantage la dimension socio-historique de la communication. « Dans cette perspective, prendre part à l'interaction implique non seulement des mécanismes de coordination, mais encore de mobiliser des savoirs et des savoir-faire culturellement et historiquement déterminés » (Filliettaz 2008 : 75). Pour la linguistique interactionnelle (Kerbrat-Orecchioni 1990), la communication n'est pas une simple opération quasi-mécanique d'encodage et de décodage des messages, mais il s'agit plutôt d'une interaction permanente entre des acteurs dans et avec un environnement socioculturel donné. Les interactionnistes conçoivent le discours comme une sorte de négociation entre des acteurs, ce qui permet d'appréhender sa structure et son fonctionnement.
- 13 Mais Anne Reboul (1996) remet en question la légitimité même de la discipline analyse du discours en contestant notamment la notion de « cohérence », qu'elle considère comme « au mieux, une notion pré-scientifique ». Elle opte plutôt pour une approche réductionniste, qu'elle considère plus efficace scientifiquement. Pour défendre sa thèse, elle s'appuie sur « la notion de *catégorie naturelle pertinente* »² (1996 : 61) s'appliquant aux différents phénomènes qui remplissent les deux critères suivants :
 - 14 – être (un phénomène) naturel ;
 - 15 – être irréductible aux éléments qui le composent et aux différentes relations qui les régissent.
- 16 La linguiste constate que la notion de discours obéit au premier critère, mais pas au second. Cela étant dit, et pour sortir de ces débats d'écoles en sciences du langage, nous pouvons considérer que l'analyse du discours reste bien une discipline scientifique d'actualité dans les milieux universitaires. Accordant une place importante au contexte (au sens large), elle a comme objectif l'étude de tout énoncé oral et/ou écrit, produit dans une situation donnée. En adoptant une approche multidisciplinaire, elle utilise des outils empruntés essentiellement aux sciences du langage.
- 17 Ainsi, plus qu'une ligne aux contours précis, la frontière qui sépare le discours de ce qui ne l'est pas s'avère-t-elle en effet une frange très ample, et surtout perméable et

mouvante : à partir de là, l'objectif prioritaire doit être de sonder les seuils du discours, non pour les figer, mais plutôt pour tenter d'avancer dans la connaissance des éléments linguistiques et extralinguistiques qui pourraient nous aider à délimiter cette notion.

2. Le cas symptomatique des adverbes

- 18 À ce propos, les marqueurs énonciatifs, notamment ceux appartenant à la catégorie adverbiale, de par leur nature foncièrement adjacente, constituent un objet d'étude privilégié. Selon Ducrot et Schaeffer (1972/1995 : 731-732), il existe deux grandes classes d'adverbes :
- 19 – L'adverbe de constituant qui porte sur un élément de la phrase, par exemple le verbe dans la phrase *Jean m'a parlé franchement*. Dans ce cas, le locuteur précise (ou bien apprécie) le type de parole attribué au délocuté à son égard devant son allocutaire.
- 20 – L'adverbe de phrase qui porte sur « l'ensemble de ce que dit le reste de l'énoncé », comme dans l'exemple *Heureusement, Jean a parlé*. Dans ce cas, par contre, le locuteur-énonciateur exprime sa satisfaction devant son allocutaire-énonciataire du fait que le délocuté a accompli l'acte de parler.
- 21 Partant de ces deux cas de figure, il est nécessaire de distinguer l'adverbe énonciatif (qui porte sur l'opération d'énonciation elle-même) et l'adverbe d'énoncé (qui marque l'énoncé ou l'une de ses parties en tant que produit). Quant à l'adverbe énonciatif, il « qualifie l'énonciation même dans laquelle l'énoncé est apparu » (*ibid.*) lorsque, par exemple, le locuteur fait précéder son énoncé de l'une des expressions *sincèrement, à tout hasard, en toute impartialité, entre nous*, etc. En d'autres termes, ces adverbes d'énonciation « participent à une représentation de l'événement énonciatif à qui ils attribuent tel ou tel caractère » (*ibid.*). L'on pourrait les paraphraser par : [je vais te parler franchement] ; [soit dit entre nous], etc. Par contre, *heureusement*, en tant qu'adverbe d'énoncé, ne permet pas ce type de paraphrase.
- 22 Étant donné l'hétérogénéité et la subtilité des propriétés des adverbes français, Nølke (1990a : 3-4) soutient, dans la présentation du n° 88 de *Langue française*, la nécessité de les classer selon des critères bien définis pour pouvoir les analyser linguistiquement. Pour lui, « toutes les classifications reposent sur des analyses portant sur la distribution et notamment sur les incidences (ou la portée) des adverbes ». Dans ce même numéro, traitant la problématique de la classification des adverbes français sous plusieurs angles, Nølke consacre tout un article à ce qu'il appelle les « adverbes contextuels ». Il y souligne les désaccords entre les linguistes, certains allant « jusqu'à mettre en question le bien-fondé de la distinction traditionnellement assez bien établie entre adverbes de phrase et adverbes de constituant » (1990b : 12). D'entrée de jeu, le linguiste critique les tentatives de classifications traditionnelles basées essentiellement sur le sémantisme de ces adverbes. Mais il reconnaît à Robert Martin le mérite d'avoir fait, dans un article datant de 1974, un essai formel de classification des adverbes de phrase en français selon deux critères principaux :
- 23 – l'impossibilité de les nier,
- 24 – leur comportement dans les phrases clivées.
- 25 Nølke fait remarquer que la plupart des tests concernent la « portée », la « focalisabilité » et la « mobilité » des adverbes ; mais d'autres tests sont ceux « d'implications », de

« paraphrase » et de « restrictions sélectionnelles ». Un peu plus loin, il se réfère à l'ouvrage collectif d'Oswald Ducrot (1980b : 37-39), où ce dernier propose une classification des occurrences d'adverbes en trois types selon leur « incidence sémantique » :

- 26 – soit sur le constituant,
 - 27 – soit sur l'énoncé,
 - 28 – soit sur l'énonciation.
- 29 Par ailleurs, Nølke met en valeur la pertinence de cette classification dans la mesure où elle permet de dégager que « tout adverbe d'énonciation en *-ment* est aussi adverbe de constituant et qu'aucun adverbe n'admet toutes les occurrences » (1990b : 14).
- 30 Dans ce même numéro de *Langue française*, Molinier s'intéresse précisément aux adverbes en *-ment* en tant que sous-classe des adverbes du français qui ont à la fois « une homogénéité morphologique » et « une importance numérique ». L'auteur de cet article propose dans son introduction « une première partition entre adverbes de phrase ou adverbes de statut périphérique, et adverbes intégrés à la proposition à divers titres » (1990 : 28). Grosso modo, l'adverbe de phrase est défini selon les deux critères suivants : la possibilité syntaxique d'être détaché en tête d'un énoncé négatif, et l'impossibilité d'être encadré par la structure emphatique *C'est ... que*. Par contre, l'adverbe de constituant doit obéir à l'un et/ou l'autre des deux critères suivants :
- 31 – l'impossibilité d'être construit en détachement en tête d'une phrase négative,
 - 32 – l'acceptabilité de fonctionner en emphase au moyen de *c'est ... que*.
- 33 Vu que ces deux propriétés ne sont pas liées, certains adverbes acceptent les deux distributions, d'autres vérifient la première et non la seconde, et il existe une dernière catégorie qui permet la seconde construction et non la première.

3. Présentation du numéro

- 34 Partant de toutes ces réflexions sur le fonctionnement subtil de cette partie assez complexe du discours, les auteurs des quatre premiers articles, dans le présent volume, ont analysé pertinemment plusieurs cas de figure des adverbes énonciatifs de la périphérie du discours (des adverbes de phrases et des adverbes intégrés à la proposition) pour arriver à des résultats assez probants à même d'approfondir les débats existants et de permettre aux lecteurs aussi bien qu'aux chercheurs d'y voir un peu plus clair.
- 35 Emma Álvarez Prendes propose d'analyser le rôle des adverbes de phrase dans le processus interprétatif de l'énoncé. Elle a choisi de travailler sur trois d'entre eux (*sans doute*, *sérieusement* et *de toute façon*), représentant chacun l'une des trois sous-classes suivantes : les adverbes d'énonciation, les modaux et les connecteurs. L'objectif de son article est de déterminer comment chacun de ces trois adverbes permet au sujet de l'énonciation d'introduire des éléments contextuels dans le processus interprétatif de l'énoncé. Son hypothèse de travail est que *sans doute* (comme l'ensemble des adverbes modaux) et *sérieusement* (ainsi que les autres adverbes d'énonciation) interviennent essentiellement lors de l'établissement de l'explicature de haut niveau ; tandis que *de toute façon* (et la sous-classe des connecteurs) guide le processus d'extraction des implicatures, en signalant comment on doit manier les différentes inférences atteintes à partir du contenu sémantique associé à l'énoncé.

- 36 María Luisa Donaire nous invite à une réflexion sur la part de subjectivité de la langue en s'interrogeant sur le sémantisme des adverbes *enfin* et *finalelement*, que la plupart des dictionnaires définissent souvent comme synonymes, car ils sont commutables dans certains contextes. Elle montre comment se manifeste la perméabilité des frontières dans le domaine de la signification et de l'existence dans le lexique. Elle fait remarquer que l'examen d'un nombre élevé d'occurrences de ces deux adverbes et l'établissement de leurs propriétés linguistiques respectives permettent de déterminer aussi bien leurs similitudes que leurs différences selon les contextes d'emploi. Cette étude démontre l'existence d'une certaine attitude du locuteur, présente dans la signification de *enfin* et absente dans celle de *finalelement*. Mais ceci n'empêche pas l'emploi « subjectif » de *finalelement* dans certains contextes.
- 37 Camino Álvarez Castro axe son étude sur la perméabilité linguistique dans l'emploi de deux adverbes évaluatifs : *étrangement* et *paradoxalement*. De par leur valeur appréciative et leur base adjectivale, tous deux marquent une altérité par rapport à ce qui correspond aux attentes du locuteur et/ou de la communauté. Dans les deux cas, les opérations instruites par la signification d'*étrangement* et de *paradoxalement* consistent à revendiquer une certaine appréciation subjective du locuteur sur les contenus des énoncés en invoquant une norme. Dans le but de dépasser l'analyse superficielle, cet article cherche à montrer l'importance des différents types d'évaluation exprimés par le locuteur avec chacun de ces adverbes, et surtout à démontrer l'ampleur sémantique de leur portée selon la propriété distributionnelle de chacun.
- 38 Les trois autres contributions de ce numéro font ressortir les difficultés auxquelles se heurtent les approches exclusivement énonciatives des mécanismes de (con-)textualisation, voire de localisation et d'identification des référents (personnes, objets, lieux et temps), lors de l'étude du fonctionnement de l'interprétation des énoncés. Une telle opération demande, nous le savons, de prendre en considération non seulement la situation d'énonciation spécifique de production de l'énoncé, mais aussi tous les éléments qui conditionnent la production / réception du discours, y compris l'identité (discursive et sociale, Charaudeau dir. 2009) des partenaires qui y sont impliqués, et les connaissances partagées, épisodiques et encyclopédiques, mobilisées par la mémoire cognitive, immédiate et à long terme, des interlocuteurs. Sur ce point, le thème majeur de la polyphonie ou du dialogisme se révèle incontournable, non seulement par le fait avéré que tout discours se construit sur un autre discours, précédent ou ultérieur, propre ou étranger, appelant à la mémoire discursive collective (Halbwachs 1950 ; Courtine 1981), mais aussi parce que certains discours véhiculent déjà un métadiscours auto-évaluatif concernant soit les informations qu'ils transmettent, soit le statut des sujets vis-à-vis de l'information transmise.
- 39 Le travail de Jesús Vázquez Molina porte sur le fonctionnement de la négation avec les adverbes en *-ment*. Le but de cet article, c'est l'étude des modifications sémantiques provoquées dans les énoncés niés. Concernant le fonctionnement des adverbes, l'on constate que, parfois, la phrase négative n'est pas la négation de la phrase positive, car l'adverbe n'a pas la même valeur sémantique dans les deux phrases ; c'est le cas, par exemple, de *trop* dans *Elle n'aime pas trop le chocolat*, face à *Elle aime trop le chocolat*. L'auteur explique que la gradabilité de certains adverbes explique ce phénomène, qui devrait pouvoir se transposer aux adverbes en *-ment* exprimant un degré. Or, dans le cas de *spécialement / pas spécialement, vraiment / pas vraiment, nécessairement / pas nécessairement,*

la gradabilité (plus ou moins présente) ne peut pas expliquer les transformations sémantiques observées dans les énoncés négatifs.

- 40 Dans les deux dernières contributions, l'ouverture vers la dimension discursive des faits énonciatifs amène à une révision du concept de situation d'énonciation et du rôle de celle-ci dans le déclenchement des mécanismes d'inférences nécessaires à la donation référentielle, par l'étude des cas qui mettent en évidence les faiblesses des approches énonciatives traditionnelles, fondées sur le primat du visuel dans l'identification des référents ou sur une fausse dialectique entre interprétation anaphorique et déictique.
- 41 Bertrand Verine analyse l'emploi récurrent de certaines tournures modalisantes dans un ensemble d'entretiens oraux impliquant des non-voyants précoces, des non-voyants tardifs et des voyants aux yeux bandés, c'est-à-dire dans une situation énonciative où dominant les perceptions tactiles (et éventuellement olfactives et auditives) au détriment du visuel. Un tel corpus permet de montrer l'importance quantitative et qualitative de certains marqueurs appartenant à des catégories hétérogènes (syntagmes nominaux, adverbes, verbes modaux, etc.) ayant tous en commun une vocation similaire en tant que traces des degrés de certitude et de précision dans l'opération de la donation référentielle. L'article apporte ainsi un éclairage nouveau sur la hiérarchisation des systèmes perceptifs et leurs représentations en discours, en s'interrogeant sur le lien entre la modalisation et la plus ou moins grande étrangeté de la situation de discours pour les locuteurs.
- 42 Enfin, l'étude menée par Emilia HILGERT et Silvia PALMA sur l'emploi générique des déictiques personnels permet de questionner la pertinence de l'opposition binaire anaphore / deixis. Plusieurs travaux ont déjà mis l'accent sur les faiblesses de ce mécanisme référentiel apparemment dialectique, en soulignant la nécessité « de formuler une nouvelle définition de ces deux concepts qui renonce à l'élément de localisation [textuel vs non textuel] comme critère subsumant (Kleiber 1991 : 5). La prise en compte de la composante cognitive dans l'opération d'identification du référent (Langacker 2002, Cornish 2010) a permis en effet d'introduire la notion de degré d'accessibilité du référent, et par conséquent la nécessité d'un terme plus exact, l'*anadeixis*, pour décrire le rapport scalaire qui se produit au niveau discursif entre les procédures anaphoriques et déictiques. La thèse défendue par Hilgert et Palma dans l'article qui clôt le présent volume est que l'effet contrastif que produisent les pronoms *nous / vous / eux* en emploi générique, semblable à celui des formes composées en emploi disjoint *nous autres / vous autres / eux autres*, relève d'un mécanisme mixte d'interprétation déictique et anaphorique.
- 43 Les six articles réunis dans ce volume sont complémentaires de ceux du *Cahier de Praxématique* 63 (*L'événement : du syntagme au discours*), ainsi que de l'ouvrage collectif à paraître chez Lambert-Lucas sous le titre *Aux marges du discours : personnes, temps, lieux, objets*.

BIBLIOGRAPHIE

- ADAM J.-M., 1999, *Linguistique textuelle : des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan.
- ANSCOMBRE J.-C., 2006, « Polyphonie et classification des énoncés sentencieux. Les marqueurs médiatifs génériques », *Le français moderne* 74/1, 87-99.
- BRONCKART J.-P., 1997, *Activité langagière, textes et discours. Pour un interactionisme socio-discursif*, Paris, Delachaux et Niestlé.
- CHARAUDEAU P. (dir.), 2009, *Identités sociales et discursives du sujet parlant*, Paris, L'Harmattan.
- CORNISH F., 2010, « Indexicaux, discours et mémoire discursive : ce que les premiers révèlent du second et de la troisième », *Linx* [En ligne], 62-63, mis en ligne le 01.07.2013, consulté le 31.10.2014, <http://linx.revues.org/1377/>
- COURTINE J.-J., 1981, « Analyse du discours politique. Le discours communiste adressé aux chrétiens », *Langages* 62, 9-128.
- DENDALE P. et TASMOWSKI L. (éd.), 1994, « Les sources du savoir et leurs marques linguistiques », *Langue française* 102.
- DOSTIE G. et PUSCH C. D., 2007, « Les marqueurs discursifs », *Langue française* 154.
- DUBOIS J. et SUMPFF J. (éd.), 1969, « L'Analyse du discours », *Langages* 13.
- DUCROT O. et al., 1980, *Les mots du discours*, Paris, Minuit.
- DUCROT O. et SCHAEFFER J.-M., 1993, *Nouveau Dictionnaire Encyclopédique des Sciences du Langage*, Paris, Seuil.
- DUFAYE L. et GOURNAY L. (dir.), 2013, *Benveniste après un demi-siècle, regards sur l'énonciation aujourd'hui*, Paris, Ophrys.
- FILLIETTAZ L., 2008, « La place du contexte dans une approche praxéologique du discours. Le cas de l'argumentation dans les interactions scolaires », *Pratiques* 129/130, 71-88.
- FLAUX N. et LAGAE V., 2014, « Syntaxe et sémantique des marqueurs modaux », *Langages* 193.
- GOSSELIN L., 2010, *Les modalités en français*, Amsterdam / New York, Rodopi.
- GUENTCHÉVA Z., 1996, *L'énonciation médiatisée*, Louvain / Paris, Peeters.
- HALBWACHS M., 1950/1997, *La mémoire collective*, Paris, Albin Michel.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., 1980, *L'énonciation : de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., 1990, *Les interactions verbales I*, Paris, Armand Colin.
- KLEIBER G., 1991, « Anaphore-deixis : où en sommes-nous ? », *L'information grammaticale* 51, 3-18.
- LANGACKER R. W., 2002, « Deixis and subjectivity », in BRISARD F. (éd.), *Grounding : The Epistemic Footing of Deixis and Reference*, Berlin / New York, Mouton de Gruyter, 1-27.

- MAINGUENEAU D., 2012, « Que cherchent les analystes du discours ? », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne] 9, mis en ligne le 26.09.2012, Consulté le 16.09.2014, <http://aad.revues.org/1354/>
- MARTIN R., 1974, « La notion d'adverbe de phrase : essai d'interprétation en grammaire générative », *Actes du colloque franco-allemand II, Tübingen*, Max Niemeyer, 66-75.
- MOIRAND S., 2004, « Le dialogisme, entre problématiques énonciatives et théories discursives », *Cahiers de praxématique* 43, 189-217.
- NØLKE H., 1990a, « Les adverbiaux contextuels : problèmes de classification », *Langue française* 88, 12-27.
- NØLKE H., 1990b, « Présentation », *Langue française* 88, 1-11.
- REBOUL A., 1996, « Faut-il continuer à faire de l'analyse de discours ? », *Hermès* 16, 61-92.
- REBOUL A. et MOESCHLER J., 1998, *Pragmatique du discours. De l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours*, Paris, Armand Colin.
- RODRÍGUEZ SOMOLINOS A. (éd.), 2011, « Les marqueurs du discours : approches contrastives », *Langages* 184.
- SPERBER D. et WILSON D., 1989, *La pertinence : communication et cognition*, Paris, Minuit.

NOTES

1. Cité par Filliettaz (*op. cit.* : 73).
2. C'est l'auteur de l'article qui italique.

AUTEURS

MOKHTAR FARHAT

Université de Gafsa, Estudios de Filología Francesa HUM160 Universidad de Cádiz

JUAN MANUEL LÓPEZ MUÑOZ

Université de Gafsa Estudios de Filología Francesa HUM160 Universidad de Cádiz